

de jeter son argent par les fenêtres et personne n'y peut rien voir.

Mais qu'un chef de paroisse qui n'est — ou ne devrait être — que le dépositaire des sommes déposées entre ses mains par ses compatriotes pour les besoins ecclésiastiques aille de gaieté de cœur engraisser quelque barbouilleur italien, tandis qu'il y a dans le pays toute une pléiade d'enfants du sol élevant et faisant vivre des familles canadiennes qui a besoin de ces travaux-là pour vivre et qui a le droit d'y compter parce qu'ils doivent lui revenir !

Serait-il donc vrai que toute cette école ecclésiastique est italienne et romaine avant d'être canadienne ?

N'est-ce pas assez que le Séminaire enfouisse à Rome les millions qui devraient de par la loi revenir à l'éducation des enfants de Montréal ?

Faut-il encore que nous fassions vivre tous les lazzaroni qui infestent de leur vermine les cours du Vatican ?

Quel encouragement voulez-vous dans de telles conditions que notre jeunesse trouve à travailler et à s'instruire, si on lui enlève les occasions qu'elle peut avoir de rentrer dans une partie de ses sacrifices.

Ce qui se fait à St Louis de France est non seulement anti-patriotique, c'est anti-éducatif et de nature à rabaisser dans notre peuple, le goût du travail et de l'étude.

Est-ce là le but que l'on veut atteindre et ne suffit-il pas d'enlever à notre population le pain de la bouche sans encore lui enlever la suprême consolation de la science et de l'art ?

Cette jeune école canadienne qui a déjà fait ses preuves et qui compte dans ses rangs les St Charles, Franchère, Larose, Gill et tant d'autres, a toutes nos sympathies et toute notre admiration.

Poussée sur un sol artistique parfaitement inculte et ingrat, elle s'est, avec une énergie féroce, implantée dans le sol ; elle est allée puiser aux sources vivifiantes de la mère-patrie une ardeur et une sève nouvelles et dans son épanouissement, aujourd'hui elle produit des fruits qui lui font honneur et nous honorent en même temps.

Nous ne l'abandonnerons certainement pas aux caprices ou aux prédilections anti-nationales de quelques fanatiques.

Nous exigerons, comme c'est son droit qu'elle soit respectée et aidée.

Tous ces jeunes gens peuvent compter sur nous pour défendre leurs droits chèrement acquis et rappeler nos compatriotes à la pudeur et à l'honnêteté nationales.

Pour commencer, nous espérons bien, s'il en est temps encore, que les autorités financières de la paroisse St Louis vont annuler cette commande anti-patriotique et la diviser honnêtement et loyalement parmi nos jeunes artistes canadiens.

DUROC

## A L'ECOLE

Il y a des gens qui nous accusent de mauvais vouloir systématique, d'épluchage, d'échevillage et que sais-je encore.

Pourtant, nous n'avons pas besoin d'y mettre tant d'ardeur ; il n'est pas nécessaire de chercher la petite bête pour prouver que notre système d'éducation est insuffisant même pour la formation des classes libérales.

Ainsi, nous trouvions l'autre jour dans *l'Electeur* de Québec, l'annonce suivante :

### UN PRECEPTEUR

Une famille qui désirerait se procurer un précepteur privé muni des meilleures recommandations, le trouverait dans la personne d'un jeune étudiant, qui vient de terminer son cours au collège de Lévis avec distinction.

Pour plus amples informations, s'adresser au rév. M. Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Québec.

Voici un vrai document, signé, émanant d'une personne que sa position nous met en état de considérer comme spécimen supérieur de notre enseignement classique.

Il ne s'y agit pas d'une demande banale ou d'une offre sans importance de bonne à tout faire ou de cochér de place.

C'est le chapelain d'une des plus hautes institutions de Québec qui recommande pour le professorat, un élève distingué d'un de nos collèges classiques.